

PROCÈS-VERBAL

**MRC
de
MINGANIE**



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MINGANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de Minganie tenue le 13 avril 2015 à 9 h 30 à la préfecture de la MRC de Minganie.

SONT PRÉSENTS :

MM. Luc Noël : préfet;
Berchmans Boudreau : conseiller,
maire de Havre-Saint-Pierre;

SONT PRÉSENTS PAR TÉLÉPHONE, sur consentement de tous les membres du conseil de la MRC de Minganie :

MM. Jean-Luc Burgess : conseiller,
maire de Longue-Pointe-de-Mingan;
Jean-François Boudreault : conseiller,
maire de L'Île-d'Anticosti;
André Leblanc : conseiller,
maire d'Aguanish;
Frédéric Gagnon : conseiller,
maire de Baie-Johan-Beetz;
André Barrette : conseiller,
maire de Natashquan;
M^{mes} Aline Beaudin : conseillère,
mairesse de Rivière-au-Tonnerre;
Josée Brunet : conseillère,
mairesse de Rivière-Saint-Jean.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Noël.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Nathalie de Grandpré : directrice générale et secrétaire-trésorière;
M. Martin Côté : Chargé de projet – Complexe aquatique de Minganie.

1. PÉRIODE DE RÉFLEXION

Les membres du conseil procèdent à une période de réflexion.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À la préfecture de la MRC de Minganie, la séance est ouverte à 9h30 par monsieur Luc Noël. Madame Nathalie de Grandpré fait fonction de secrétaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-François Boudreault, appuyé par madame Josée Brunet et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. PÉRIODE DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT :
- 4.1 Bail emphytéotique avec la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord – Autorisation de signatures;
5. AFFAIRES NOUVELLES;
6. PÉRIODE DE QUESTIONS;
7. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

061-15



062-15

4. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

4.1 Bail emphytéotique avec la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Attendu le projet de construction d'un complexe aquatique de la MRC de Minganie;

Attendu que le complexe aquatique de Minganie sera construit sur le lot 1298-4 appartenant à la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord (CSMCN);

En conséquence, il est proposé par monsieur Berchmans Boudreau, appuyé par madame Aline Beaudin et résolu unanimement :

- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie comme s'il avait tout au long été reproduit;
- Que la MRC de Minganie autorise monsieur Luc Noël, préfet et madame Nathalie de Grandpré, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer un bail emphytéotique avec la CSMCN, afin de déterminer les droits et obligations des parties relativement à cette cession en emphytéose.
- D'affecter les sommes nécessaires donnant effet à la présente résolution, d'en autoriser l'engagement, le paiement, de même que le décaissement.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Nathalie de Grandpré, secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Minganie, certifie par la présente que la MRC a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées par la résolution n°062-15.

Certifié en date du 13 avril 2015.

Nathalie de Grandpré, secrétaire-trésorière

5. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée au conseil de la MRC.

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Aline Beaudin et résolu unanimement de clôturer la séance. Le préfet, monsieur Luc Noël, déclare la séance levée à 9h55.

Le préfet,

La directrice générale et
secrétaire-trésorière,

Luc Noël

Nathalie de Grandpré

063-15